

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

25<sup>ème</sup> année - N°4862 - Mercredi 30 Avril 2025 - Prix : 200 Fc

EAU POTABLE :

## Bientôt l'eau coulera à Bambao-Yadjou, Itsandra et Moroni Sahara



AGRESSION SEXUELLE :

### L'inquiétante multiplication des abus à Mwali

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**02 Dhulhadj 1446**

**Prières aux heures officielles  
Du 26 au 30 Mars 2025**

**Lever du soleil:**

**06h 12mn**

**Coucher du soleil:**

**17h 47mn**

Fadjr : 05h 01mn

Dhouhr : 12h 07mn

Ansr : 15h 12mn

Maghrib: 18h 00mn

Incha: 19h 14mn



## SÉCURITÉ ET PAIX :

**Boléro exprime ses doutes sur le multilatéralisme**

À l'occasion de la conférence internationale sur la sécurité et la paix en Afrique et au Moyen-Orient, Hamada Madi Boléro, conseiller diplomatique du président Azali Assoumani, a livré à Paris, le 25 avril 2025, un diagnostic sur les défis géopolitiques auxquels l'Afrique est confrontée, plaidant pour une redéfinition de sa place dans un monde en pleine recomposition.

Réunis dans la salle Vaugirard du Palais du Luxembourg, les participants, invités par l'Institut Afrika et l'Institut Mandela, ont assisté à une intervention faite par Hamada Madi Boléro. Le forum, centré sur le thème « Sécurité et paix en Afrique et au Moyen-Orient », a été l'occasion d'échanges nourris sur les transformations en cours. Dans son allocution, Boléro a tenu à saluer les organisateurs pour leur engagement : « Je voudrais saluer, en notre nom collectif, les organisateurs de ce colloque, en particulier le docteur Paul Kananura et tous les membres de l'Institut Afrika, pour leur précieux travail de réflexion et de réseautage autour des enjeux africains. » Un hommage qui souligne l'importance du dialogue et de la pensée collective pour inspirer l'ac-

tion politique.

Boléro a rappelé que pour comprendre l'Afrique d'aujourd'hui, il faut aller au-delà des clichés et des récits médiatiques : « Si nous ne comprenons pas les dynamiques globales actuelles, si nous ne savons pas les interpréter, nous courons à la catastrophe. » Parmi les défis évoqués, la démographie occupe une place centrale. Le collaborateur du chef de l'Etat comorien a rappelé que la population africaine pourrait atteindre 2,5 milliards d'habitants en 2050, et 4,3 milliards d'ici 2100. Il a plaidé pour une transition démographique maîtrisée, combinée à un investissement massif dans l'éducation et la santé, afin d'éviter que la jeunesse du continent ne tombe dans la marginalisation ou la violence.

Autre message fort de son intervention est l'affirmation progressive de la souveraineté africaine. « Aujourd'hui, de plus en plus d'États africains sont capables de définir leur propre politique étrangère », a-t-il souligné, voyant dans la multipolarité mondiale et l'émergence du Sud global une opportunité de diversification des alliances. Évoquant ces nouvelles relations internationales, il a observé que « la Chine, la Turquie, l'Inde, les Émirats Arabes Unis, et bien sûr la

Russie, comptent désormais parmi les partenaires stratégiques de l'Afrique. »

Boléro a exprimé ses doutes sur la pertinence du multilatéralisme aujourd'hui, illustrant son propos par la question de Mayotte : « Comment un membre permanent du Conseil de sécurité, à savoir la France, peut-il prétendre défendre le droit international tout en violant les résolutions concernant le statut de Mayotte ? » Pour lui, ces incohérences alimentent la méfiance grandissante du Sud global envers l'Occident. Il a aussi mis en garde contre la fragilisation des frontières africaines, en particulier au Sahel et en Afrique centrale : « Les frontières ne disparaissent pas, mais elles deviennent de plus en plus floues. » Un phénomène qui, combiné aux pressions démographiques et économiques, pourrait réveiller d'anciens conflits territoriaux.

Enfin, abordant la rivalité sino-américaine autour des ressources stratégiques, Boléro a estimé que l'Afrique pourrait en tirer avantage, à condition de savoir défendre ses intérêts. Il a toutefois averti que cette compétition risque également d'aggraver les tensions sur le continent.

Mohamed Ali Nasra



## SOMMET DE LA COI :

**Une déception pour les étudiants comoriens**

Le jeudi 24 avril 2025, lors du sommet des chefs d'État de la Commission de l'Océan Indien (COI) à Antananarivo, une scène décevante s'est déroulée en marge de l'événement. Des étudiants comoriens, invités pour représenter leur culture à travers des danses traditionnelles, ont été empêchés de participer à l'accueil du président Azali, comme prévu depuis plusieurs mois. Vêtus de costumes traditionnels, ces jeunes talents ont été stoppés à l'entrée, faute d'accréditation.

Au moment de la cérémonie d'ouverture, un spectacle culturel était prévu pour illustrer l'identité de chaque pays membre de la COI. Les étudiants comoriens, qui résident à Madagascar, avaient préparé leurs performances avec soin, mobilisant leur énergie et leurs maigres ressources. Ils avaient été sollicités par l'ambassade des Comores pour présenter des danses et costumes traditionnels, un honneur qu'ils attendaient avec impatience. Mais ce qui devait être un moment de fierté s'est rapidement transformé en une profonde déception. « Nous n'avions même pas de badges. Après

une longue attente, on nous a finalement permis de danser pendant trois minutes, lors du passage du président Azali, mais il n'a même pas ralenti pour nous voir », raconte un des étudiants présents. À leur grande surprise, des Malgaches vêtus de tenues traditionnelles comoriennes ont été choisis pour assurer la prestation officielle à leur place.

Selon les témoignages, les étudiants ont été priés de quitter les lieux après une courte performance improvisée, réalisée à l'extérieur du Centre International de Conférences d'Ivato. « Après le passage du convoi de Macron, nous nous sommes préparés pour celui d'Azali. Mais au final, il n'a pas pris le temps de s'arrêter », ajoute un étudiant. Du côté de la diplomatie comorienne, cette situation a été attribuée à des décisions de dernière minute prises par les organisateurs malgaches. « Toutes les prestations culturelles ont été annulées », a expliqué un diplomate. « Nous avons protesté et insisté pour que nos étudiants puissent tout de même danser lors de l'arrivée du président Azali. »

Mais pour les jeunes comoriens, ces justifications n'apaisent pas leur frustration. « Nous étions là, prêts et

motivés. Ils auraient pu mieux préparer ou insister davantage pour que nous puissions participer comme prévu. À la place, nous avons été ignorés », a confié l'un d'eux. Cet incident reflète-t-il un malaise persistant entre les autorités comoriennes et la jeunesse, même hors des frontières nationales ? Pour ces jeu-

nes comoriens, venus avec fierté représenter leur pays, le sommet de la COI restera un souvenir amer, un symbole du fossé grandissant entre une jeunesse pleine d'espoir et des dirigeants qui semblent, une fois de plus, l'avoir oubliée.

Mohamed Ali Nasra

**Voici les 6 meilleurs moments où les invocations sont acceptées**

Il existe plusieurs moments d'exaucement des invocations. Ces temps sont mentionnés dans la Sunna comme suit :

- Entre al-adhan (l'appel de la prière) et al-iqâmah (l'appel pour faire la prière).
- Durant le dernier tashahoud dans la prière.
- Durant le soujoud (prosternation dans la prière).
- Les dernières heures durant la journée du jou-mou'an (vendredi).
- Le dernier tiers de la nuit.
- Durant la pluie.

Ce sont les moments révélés avec preuves, quand Allah répondra aux invocations de Son serviteur si cela est fait avec sincérité.

**Numéros utiles****Police**

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

**Gendarmérie**

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

**Immigration**

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Moheli: 772 01 37

**Aéroport**

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Moheli: 772 03 71

**Port maritime**

Moroni: 773 00 08  
Moheli: 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

**Hopitaux**

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

**Banques**

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 773 43 43  
Meck: 773 36 40

**MAMWE**

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18

## EAU POTABLE :

**Bientôt l'eau coulera à Bambao-Yadjou, Itsandra et Moroni Sahara**

*La direction générale de l'environnement et des forêts, accompagnée de représentants du PNUD et de l'ambassade de Chine, s'est rendue sur le chantier d'adduction d'eau de la Zone 1 du projet approvisionnement en eau potable et résiliente qui couvre les localités de Bambao Yadju, Itsandra et Sahara pour évaluer les progrès réalisés.*

**A**u cours de leur visite, ils ont salué les efforts consentis par les équipes du projet, estimant que les résultats sont encourageants. « Le complexe de forage est désormais finalisé, et les essais de pompage ont été pleine-

ment réussis. Les cinq stations de pompage, réparties à travers la zone, sont construites et prêtes à être mises en service dès l'arrivée des derniers équipements hydromécaniques, électriques et énergétiques », a déclaré Moussa Hassani, responsable technique insulaire du Projet GCF/ER2C. Le remplissage des réservoirs de distribution est prévu dans les jours à venir, ouvrant la voie à un accès fiable à l'eau potable pour plus de 105 000 personnes réparties dans les communes de Bambao-Yadjou, Bangaani, Isahari, Mbadani, Djoumoichongo et Moroni Sahara.

De Mkazi à Samba Mbodoni, en passant par Dzahani II, jusqu'aux

réservoirs stratégiques de Mvouni, Sima, Dimadjou et Ntsoudjini, une dynamique est en marche, portée par la volonté collective de répondre à l'un des besoins les plus essentiels des communautés. En marge de la visite, le directeur général de l'environnement Elamine Mbechezi a salué les avancées constatées sur le terrain. « Il y a six mois, nous étions ici avec le ministre de l'Environnement. Aujourd'hui, nous voyons de réels progrès. Nous sommes satisfaits du travail accompli et convaincus que l'inauguration de cette Zone 1 pourra avoir lieu en juillet, lors de la célébration des 50 ans d'indépendance des Comores », a-t-il déclaré. Il a tenu à remercier

chaleureusement le PNUD et le Fonds vert pour le climat (GCF) pour leur appui technique et financier, tout en soulignant le rôle déterminant des autres partenaires et des communautés dans la réussite du projet.

Ce projet financé par le GEF va transformer profondément le quotidien des habitants de Bambao Yadju, Itsandra et Moroni Sahara. « Les femmes, traditionnellement chargées de la collecte d'eau, verront leur charge allégée, leur permettant de consacrer plus de temps à des activités éducatives, économiques ou communautaires. Les enfants, quant à eux, bénéficieront d'une meilleure santé grâce à une

eau de qualité, réduisant ainsi les maladies hydriques et améliorant leur assiduité scolaire », a souligné la Représentante Résidente Adjoint du Pnud Vera Hakim. « Les centres de santé locaux disposeront également d'un accès fiable à l'eau, renforçant ainsi les conditions d'hygiène et la qualité des soins prodigués », a-t-elle ajouté. Ce projet s'inscrit dans une dynamique nationale visant à garantir l'accès universel à une eau potable et résiliente d'ici 2030, conformément aux engagements pris par les Comores pour améliorer la santé publique et le développement humain.

Kamal Gamal

## AGRESSION SEXUELLE :

**L'inquiétante multiplication des abus à Mwali**

*Ces dernières semaines, plusieurs cas choquants liés à des abus sexuels ont secoué la toile à Mwali, exacerbant les préoccupations au sein de la population.*

**U**n enseignant de mathématiques-physique d'un établissement privé à Fomboni est arrêté après avoir été accusé d'avoir entretenu une relation inappropriée avec l'une de ses élèves. La situation a pris une tournure plus complexe lorsqu'une vidéo en ligne a suggéré que d'autres membres du personnel, y compris le directeur et son secrétaire, pourraient être impliqués. Cependant, dans une autre vidéo, le directeur a nié ces accusations et a présenté un document attestant la suspension immé-

diante du professeur incriminé. Il a également porté plainte pour diffamation contre l'auteur de la première vidéo, affirmant que cette accusation était infondée.

Dans un autre établissement, un responsable administratif et financier a été suspendu suite à des accusations d'abus à l'égard de plusieurs élèves de l'école. Il y a quelques jours, un nouveau cas inquiétant a été signalé. Un beau père a reconnu avoir abusé de sa fille adoptive, âgée de 8 ans, depuis plusieurs années. Selon les informations fournies par la gendarmerie et rapportées par notre consœur Nourina Abdoul-Djabar de Al-Watwan, l'homme aurait tenté de dissuader la jeune fille de parler en lui offrant de petites sommes d'argent (250 fc).

C'est la mère de l'enfant, en revenant chez elle de manière imprévue, qui a découvert une situation suspecte. Après avoir partagé ses inquiétudes avec une voisine, cette dernière a alerté les autorités compétentes.

La gendarmerie a mené une enquête rigoureuse, qui a conduit à l'arrestation de l'individu. Le dossier devait être transmis au parquet hier mardi 29 avril. Ces événements font écho à une tragédie survenue, il y a deux mois, où une jeune femme a perdu la vie après avoir été victime d'une violence extrême, un crime qui a profondément bouleversé la communauté locale.

Riwad



## IMPÔTS :

**Un compromis trouvé entre les autorités et le secteur privé**

*Devant la presse, Ahmed Djaffar directeur général des impôts a annoncé aux contribuables que le changement opéré sur le paiement des patentes sera appliqué l'année prochaine. Désormais les commerçants vont payer leur patente et leurs impôts sans modification des montants habituels.*

**L**e directeur général des impôts Ahmed Djaffar et les organisations syndicales et patronales dont le Synaco et la Nouvelle Opaco ont rencontré la presse pour préciser la raison du changement des taux d'imposition. « Certains commerçants ont regretté l'augmentation de la patente alors qu'en vérité, il ne s'agit pas d'une augmentation. Beaucoup de commerçants se sont fait enregistrer avec des informations qui ne correspondent pas à la réalité de leurs loyers. Ils ont enregistré un

loyer de 25.000 au lieu de 50.000. Du coup la patente n'est pas la même. Nos agents ont achevé des travaux qui ont démasqué le manège de certains commerçants. Alors

la patente a augmenté en fonction du loyer de l'activité ».

Et d'annoncer : « Après des rencontres effectuées avec le Synaco et la Nouvelle Opaco, nous sommes

arrivés à un consensus. Les commerçants vont payer cette année la même patente que l'année dernière, et les modifications annoncées seront mises en application l'année

prochaine ». Le patron du fisc a également rappelé que le dernier délai du paiement des impôts a été fixé au 30 avril. « Nous ne sommes pas là pour alourdir la charge des contribuables, mais le pays vit grâce des impôts prélevés. Il faut que chacun accomplisse son devoir civique de son propre gré ».

De son côté Mme Sitti Djaouharia Chihabiddine, représentante des organisations patronales, a salué la décision de la direction générale des Impôts : « Je tenais justement à confirmer le compromis trouvé avec le directeur des impôts. C'est une décision salubre et on s'engage de notre part à sensibiliser nos adhérents à s'acquitter de leur obligation fiscale conformément aux évaluations faites par les agents de la direction des impôts ».

Kamal Gamal



## OPÉRATION DE NETTOYAGE :

## Les marchés de la capitale propres et désinfectés

*Certains agents de la mairie de Moroni avec l'appui de la gendarmerie et de la police nationale ont procédé à une opération de nettoyage des marchés de la capitale Volo Volo et le petit marché (Chindo cha boini). Ces lieux de commerce sont en occurrence assainis. Mais pour combien de temps encore la ville devra-t-elle patienter pour disposer d'un véritable service de voirie digne de ce nom et qui fonctionne quotidiennement ?*

C'était dimanche dernier, que la mairie de Moroni, la police et la gendarmerie nationale ont nettoyé les marchés de la capitale. Une opération saluée par le nouveau maire, actuellement ministre de l'intérieur. « Je tiens à saluer l'engagement de nos prestataires qui en dépit de plusieurs difficultés caractérisées par des pannes des motos bennes se sont donnés la volonté d'assainir les marchés aujourd'hui. Je remercie également les gendarmes et les policiers qui sont fortement intervenus dans cette opération. J'espère que nous arriverons à résoudre le problème de la gestion des déchets d'ici peu de temps afin d'éviter les cas de maladie infectieuse », avait déclaré.

Selon le maire, un partenariat a été établi avec des prestataires spécialisés pour améliorer le ramassage des ordures et la situation. « Nos agents font face à des difficultés récurrentes, notamment en raison de la panne de plusieurs bennes à ordures. Cette situation a contribué à l'accumulation des déchets dans les marchés » a-t-il dit. Cette opération d'assainissement a réjoui les marchands qui, depuis des semaines souffrent le martyre à cause des mauvaises odeurs qui polluent ces espaces publics. Leur satisfaction a été d'abord d'un point de vue sanitaire. « On est très contents de cette opération car c'était nos vies qui étaient en

danger. On espère maintenant que le danger est écarté, qu'on peut respirer l'air sain sans le risque de tomber malade », a déclaré Amina Moussa, une marchande de Volo Volo.

Même son de cloche que Mariam, une résidente du quartier San Fil qui craignait le pire dans son foyer. « Nous saluons la mairie, maintenant, on peut manger sain et bien dormir. » Cette opération s'est encore déroulée le même jour au petit marché (Chindo Chamboinni). Les deux marchés de la capitale respirent la propreté, mais pour combien de temps encore ?

Nassuf Ben Amad

**La Gazette des Comores**  
**Fondateur et Directeur général**

Said Omar Allaoui

**Directeur de la publication**

Elhad Said Omar

**Rédactrice en chef**

Andjouza Abouheir

**Secrétaire de rédaction**

Toufè Maecha

**Rédaction**

Mohamed Youssouf

Sanaa Chouzour

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Riwad

A Bardraoui

Mohamed Ali Nasra

**Mise en page**

Abdouchakour Aladi Nourou

**Responsable commercial**

Mariama Mhoma

**Documentation archiviste**

Hadidja Abdou

**Photographe / Site Web**

Mohamed Said Hassane

**Impression**

Graphica Imprimerie

[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

Tel: 773 91 21/ 322 76 45



## SOCIÉTÉ

## Une histoire de chenilles qui fait du bruit

*Ces temps-ci, des habitants de certains quartiers de la capitale, se plaignent d'être carrément envahis dans leurs habitations par des chenilles. Dans ce contexte, La Gazette a rencontré, le Dr Issa Mze Hassani, chef du Département Santé et Production végétale à l'INRAPE, pour mieux connaître la nature de ces chenilles et les impacts sur la vie des habitants.*

Pour ce spécialiste, cette espèce connue sous le nom scientifique de Olepa schleini a été vue pour la première fois en décembre 2023, vers le sud de Moroni au lieu-dit Graphica. En effet, il a été constaté que dans ce site où l'espèce était visible que des containers avaient été déposés auparavant. Or, d'après le Dr Issa, cette espèce qui est originaire de l'Asie du sud-est se propage en s'agglutinant sur les containers et se disperse un peu partout dans les pays. En effet, avec le développement du commerce avec cette zone, il n'est pas étonnant que nous recevions nous aussi ces visiteurs non désirés.

Parmi les mesures suggérées pour éviter de subir les assauts de

ces bestioles, il faudrait que habitants qui vivent près des plantes, connues sous le nom de Ricin commun (Ricinus communis), devraient s'en débarrasser puisque ces plantes constituent les endroits idoine pour lancer leurs offensives un peu partout jusqu'à l'intérieur de nos maisons, comme c'est le cas actuellement. Pour l'heure, la Direction générale de la sécurité civile, en coordination avec les agents de l'Inrape apporte leur appui dans les quartiers, pour se débarrasser de ces

plantes refuges et permettent aux habitants de s'occuper de leurs travaux journaliers en toute quiétude.

Il s'agit maintenant de se faire à l'idée que ces genres d'événements ne manqueront pas de se produire avec notre ouverture avec le monde extérieur. Aussi, la mairie se doit de mettre en place une structure pour s'occuper de ces de situations et anticiper les mesures qui doivent être prises et avec quels partenaires.

Mmagaza



**Invitation to tender for Renewal of licences, updates and support services for the Network Security Systems, OS and Utilities Software Applications of the Regional Coordination of Operations Centre (RCOC), Seychelles and the Regional Maritime Information Fusion Centre (RMIFC), Madagascar for TWO (02) years**

**Publication reference: COI/SSA/AO/2025/001**

The Indian Ocean Commission intends to award a supply contract for **Renewal of licences, updates and support services for the Network Security Systems, OS and Utilities Software Applications of the Regional Coordination of Operations Centre (RCOC), Seychelles and the Regional Maritime Information Fusion Centre (RMIFC), Madagascar for TWO (02) years** in Seychelles and Madagascar with financial assistance from the Programme Safe Seas Africa Regional Security Architecture (RMSA) in the Western Indian Ocean under the Neighbourhood, Development and International Cooperation Instrument (NDICI).

The tender dossier is available from the Indian Ocean

Commission website at the following address <https://www.commissionoceanindien.org/opportunités-et-carrières/>The deadline for submission of tenders is **13th May 2025 at 14:00 (Mauritius time)**.

Possible additional information or clarifications/questions shall be published on the Indian Ocean Commission website at the following address: <https://www.commissionoceanindien.org/opportunités-et-carrières/>

**Mauritius, 11 April 2025**



## NATATION :

## Trois jeunes nageurs au championnat d'Afrique U18

C'est une énorme satisfaction peut-on imaginer pour les trois jeunes nageurs que de prendre part à ces championnats d'Afrique de natation juniors. Les trois constituent la crème et l'espoir du bassin comorien vu leur âge et la marge de progression de chacun. Et sans surprise, on retrouve les trois nageurs les plus en vue actuellement au sein de la Fédération des Sports Aquatiques des Comores. Des nageurs qui ont déjà un passé dans les grandes compétitions internationales malgré leur jeune âge.

"L'équipe junior de natation s'apprête à rejoindre Le Caire pour les Championnats d'Afrique U18. Composée de Younes Ali El Wafa (14 ans), Kamila Ibrahim (15 ans) et Maesha Saadi (18 ans), cette équipe pleine d'espoir visera des records nationaux et de belles places au classement africain pour représenter notre pays », nous indique la page officielle du Comité Olympique et Sportifs des Iles Comores. Et à tout honneur tout seigneur, en tête de gondole on retrouve l'égérie de la natation comorienne et leader de la jeune génération,

Maesha Saadi. Porte drapeau lors des jeux olympiques Paris 2024, elle détient le record national sur le 50m nage libre, qu'elle a obtenu justement lors de ces jeux en finissant première de sa série en 29''60. Nageuse du cercle Vienne Condrieu Olympique en France. Ancienne espoir du tennis, la nageuse s'est pris de plaisir pour la nage, il y'a moins quatre ans et bien lui a pris, car dans son sillage, elle semble relancer une activité longtemps en retrait faute de moyen, mais surtout par manque d'attrait.

La deuxième nageuse à prendre part à ces championnats d'Afrique juniors n'est nulle autre que, Kamila Ibrahim : « Jeune nageuse de 15 ans, Kamila est licenciée depuis son plus jeune âge à la Société des Nageurs Montgeronnais (Essonne, Ile de France) », lit-on dans Calameo. Et ce dernier de rajouter : « Elle a déjà représenté les Comores dans deux rendez-vous incontournables de la natation mondiale : les championnats du monde en petit bassin de 25m, en février 2024 à Doha (Qatar), et en décembre 2024 à Budapest en (Hongrie). La jeune nageuse est une spécialiste du Dos mais elle peut aussi courir en papillon et en nage libre.



Le troisième nageur qui compose cette délégation n'est autre que, Younes Ali El Wafa (14 ans). Benjamin de la délégation, le jeune Younes est spécialiste du papillon et de la nage libre. Inscrit dans un club en Suisse, il est incontestablement, l'un des sportifs à suivre pour les pro-

chaines années. « Jeune nageur de 14 ans, Younes est licencié depuis son jeune âge au CNCF, Cercle des nageurs de chauds de Fond en Suisse. Il a déjà un joli palmarès dans le circuit Suisse. Notamment, il a été finaliste du 100m nage libre et du 200m papillon aux champion-

nats Espoirs suisses à Bales en 2024. » Ces 16e championnats d'Afrique de natation se dérouleront du 30 avril au 4 mai au complexe de piscines du stade du Caire, en Égypte.

Imtiyaz

**La Gazette des Comores**  
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES  
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse postale : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mob : \_\_\_\_\_

**Périodicité :**

3 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
6 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
12 mois  Montant : \_\_\_\_\_

**Mode de règlement :**

Espèces   
Chèque  n° \_\_\_\_\_  
Virement bancaire  réf. : \_\_\_\_\_

Moroni le,  
Signature : \_\_\_\_\_

**Tarifs d'abonnement**  
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

**COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN**  
**SERVICES DE CONSULTANT**

**Appel à Manifestations d'intérêt pour les services d'interprétariat**  
**N° COI/HYDROMET/AMI/2025/16-02**

La Commission de l'Océan Indien (COI) a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), de l'Union européenne (UE) et du Fonds vert climat (FVC) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour des paiements dans le cadre du projet "RENFORCER LA RESILIENCE REGIONALE PAR LE RENFORCEMENT DES SERVICES METEOROLOGIQUES, HYDROLOGIQUES ET CLIMATIQUES DANS LES PAYS MEMBRES DE LA COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN (HYDROMET)".

Les Services du Candidat auront pour objet l'interprétariat simultané lors des ateliers, réunions, rencontre organisé dans le cadre du projet HYDROMET

La Commission de l'Océan Indien invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services qui comprendront :

- La mobilisation d'interprètes pour les langues anglaise et française ;
- La mobilisation des équipements nécessaires (cabine, micros, écouteurs, etc.) ;
- L'enregistrement audio/vidéo des travaux à fournir sur support de sockage électronique.

Les services seront fournis dans les quatre pays bénéficiaires du projet que sont l'Union des Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Les candidats devront préciser le ou les pays dans lesquels ils sont capables d'assurer les prestations.

La Commission de l'Océan Indien dressera une liste restreinte de prestataires sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera une Demande de cotation, à chaque événement, pour la réalisation des Services requis.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des "Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers", disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>.

**Les consultants intéressés peuvent télécharger le dossier complet de l'appel à manifestation d'intérêt à l'adresse internet suivante : [www.coi-ioc.org](http://www.coi-ioc.org) ou obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous pendant les heures de bureau suivantes : de 8h30 à 16h00.**

Les candidatures accompagnées par la déclaration d'intégrité dument signée doivent être soumises par email au plus tard **le 06 mai 2025 à 16h00 (heure de Maurice)** avec la mention « **Services d'interprétariat pour le projet HYDROMET** » à l'adresse suivante :

**Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien**  
**Blue Tower, 3ème étage, Institute Road, Ebène, Maurice**  
**Tel : (230) 402 6100**  
**Email : [smc@coi-ioc.org](mailto:smc@coi-ioc.org) ; [gina.bonne@coi-ioc.org](mailto:gina.bonne@coi-ioc.org)**

Ebène, le 22 avril 2025

# Lettre ouverte à Monsieur le Secrétaire Général du Gouvernement de l'Union des Comores

Moroni, le 23 avril 2025

## Objet : Sort des agents de l'aéroport International Prince Said Ibrahim: une urgence sociale au cœur de la réforme de concession

Monsieur le Secrétaire Général,  
Permettez-moi de m'adresser à vous, en tant que citoyen engagé et profondément attaché à l'équité dans la conduite des réformes nationales, au sujet du processus de concession de l'Aéroport International Prince Said Ibrahim (AIMP-SI).

Je salue les efforts entrepris par le Gouvernement en vue de moderniser nos infrastructures aéroportuaires, un levier essentiel pour le développement économique du pays. Toutefois, la réussite de ce projet ambitieux ne saurait être pleinement atteinte sans une attention particulière portée aux femmes et aux hommes qui ont contribué, souvent dans l'ombre, au fonctionnement quotidien de cette plateforme.

Plusieurs agents, ayant servi avec

loyauté et compétence au sein de l'aéroport, se retrouvent aujourd'hui dans une situation d'incertitude préoccupante. Leurs droits, notamment financiers, ne semblent pas avoir été pris en compte de manière satisfaisante, alors même qu'ils risquent d'être écartés dans le cadre de la mise en œuvre de la concession. Cette situation, en plus d'être source de frustration pour les intéressés, pourrait fragiliser le climat social autour d'un projet aussi stratégique.

Dans un esprit constructif et avec le souci d'éviter toute tension susceptible de nuire à la réussite de cette réforme, je me permets de formuler respectueusement les recommandations suivantes :

Que la mise en œuvre de la concession soit suspendue temporairement, jusqu'à ce que l'ensemble des droits des

employés concernés soit réglé dans leur intégralité ;

À défaut d'une régularisation préalable, que ces agents soient maintenus provisoirement dans leurs fonctions, sous la responsabilité du concessionnaire, avec le maintien de leur statut et de leurs avantages, jusqu'à ce que leurs droits soient pleinement honorés.

Ces mesures, fondées sur des principes de justice sociale et de bon sens, permettraient de garantir un processus plus apaisé, sans compromettre les objectifs économiques du projet. Elles enverraient aussi un signal fort quant à la volonté du

Gouvernement de placer l'humain au cœur de ses réformes.

Je reste convaincu, Monsieur le Secrétaire Général, de votre attachement à une gouvernance inclusive et juste, et de votre capacité à faire prévaloir des solutions équilibrées au service de l'intérêt général.

Dans l'attente d'une suite favorable à cette requête portée par un souci de cohésion nationale, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma haute considération.

Youssef AHAMADA

**Pour être informé,  
je lis la Gazette chaque jour**



### AVIS DE MARCHÉ

**NATURE DU MARCHÉ :** SERVICE  
**POUVOIR ADJUDICATEUR :** EXPERTISE FRANCE S.A.S.

**OBJET DU MARCHÉ :** DEVELOPPEMENT D'OUTILS DE GESTION, DE FORMATIONS INNOVANTES ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DANS LES CENTRES DE FORMATION

**LIEU D'EXÉCUTION :** Union des Comores  
**FINANCEMENT :** Groupe AFD

#### DESCRIPTION DES LOTS :

**Lot 1 :** Formation en communication des agents des structures partenaires  
- Préparation de la formation  
- Formation et évaluation de la formation des agents bénéficiaires

**Lot 2 :** Création d'un parcours entrepreneurial avec un incubateur  
- Développer un parcours d'incubation  
- Mettre en œuvre le parcours avec une cohorte pilote d'une dizaine d'anciens élèves des CFP appuyés par le projet souhaitant créer une entreprise

**Lot 3 :** Conception et implémentation d'outils de gestion dans les centres de formation

- Phase de préparation de la mission
- Conception d'outils de gestion
- Implémentation dans les trois centres de formation

**Lot 4 :** Création d'une formation hybride innovante dans un centre de formation professionnelle

- Etude de faisabilité de la formation hybride dans les centres de formation
- Conception du parcours des modules de la formation hybride
- Déploiement de la formation hybride

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Toute personne morale non exclue des financements du Groupe AFD et répondant aux critères d'éligibilité décrits dans les termes de référence.

#### CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

Les critères de notation des offres se feront comme suit :

##### LOT 1 :

- Critère 1 : Notation financière sur 40 Points maximum
- Critère 2 : Qualité technique (NT sur 60 points maximum)

#### LOT 2 :

- Critère 1 : Notation financière sur 30 Points maximum
- Critère 2 : Qualité technique (NT sur 70 points maximum)

#### LOT 3 :

- Critère 1 : Notation financière sur 30 Points maximum
- Critère 2 : Qualité technique (NT sur 70 points maximum)

#### LOT 4 :

- Critère 1 : Notation financière sur 30 Points maximum
- Critère 2 : Qualité technique (NT sur 70 points maximum)

Une note globale (NG sur un maximum de 100 points) sera attribuée à chaque offre, évaluée techniquement et financièrement. Le(s) soumissionnaire(s) ayant obtenu la note globale la plus élevée seront considérés comme ayant fourni l'offre économiquement la plus avantageuse et se verra attribuer le marché selon le lot où ils auront obtenu la note globale la plus élevée. Un soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus d'un lot.

Le pouvoir adjudicateur peut ne pas donner suite à la consultation pour tout motif d'intérêt général.

#### PROCÉDURE :

Procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 au R. 2123-7 du CCP.

#### CONDITION D'ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Le dossier de consultation est gratuit.

Pour l'obtenir, vous pouvez effectuer la demande en utilisant ce lien :

[log.comores@expertisefrance.fr](mailto:log.comores@expertisefrance.fr)

#### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Toute demande d'informations complémentaires sur des points techniques ou administratifs du dossier devra être effectuée via l'adresse email : [log.comores@expertisefrance.fr](mailto:log.comores@expertisefrance.fr) au plus tard **5 jours** ouvrés avant la date limite de remise des offres.

La date limite de soumission est fixée au **12/05/2025 à 14h00 (heure de Moroni)**.

#### PROCÉDURES DE RECOURS :

l'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; email : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

Des renseignements sur l'introduction des recours peuvent être obtenus auprès du Greffe du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)